NOMINATION DU PREMIER PRESIDENT NON DESIGNE DANS LES STATUTS

SASU ABD CONSEILS au capital de 1 000 euros
115 CHEMIN DE TAUSSANE 13140 MIRAMAS

Le soussigné :
Monsieur AOUABDIA Youssef
Demeurant 115 chemin de Tausane
Né Le 10 août 1994 à Marseille
De nationalité française

Unique associé de la société ABD CONSEILS,

A pris les décisions suivantes :

I- Nomination du Président

Le soussigné nomme en qualité de Président de la Société :
Monsieur AOUABDIA Youssef demeurant 115 chemin de Taussane, né le 10 août 1994 à Marseille, de nationalité française, pour une durée illimitée.
Il n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés. Celui-ci déclare accepter les fonctions de président qui viennent de lui être confiées. Il affirme n'exercer aucune autre fonction, et n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II- Pouvoirs du Président

Le Président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre IV des statuts.

III- Rémunération du Président

En rémunération de ses fonctions, le Président aura droit à une rémunération qui sera fixée ultérieurement. Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à Miramas le 19/04/2024
En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.